**MATERIEL NECESSAIRE POUR LA RENTREE Année scolaire 2022/2023**

**Classe des Moyens**

Merci de bien vouloir munir votre enfant du matériel suivant **pour le jour de la rentrée des classes :**

* Deux photos d’identité
* Une grosse boîte de mouchoirs en papier
* Un sac sans roulettes assez grand pour pourvoir contenir : un gobelet, une serviette de table en tissu.
* Une paire de baskets à semelles blanches sans lacet avec velcro (1er prix) qui restera à l’école, notez le nom de l’enfant.
* Un **gros** classeur **2 trous** à dos large (A4)
* 6 intercalaires en carton
* Un tablier de peinture à manches longues qui servira à un usage collectif
* Un sac en tissu pour la bibliothèque marqué au nom de l’enfant
* Un change dans un sachet contenant : un slip ou une culotte, un pantalon, des chaussettes, un pull ou tee-shirt (à renouveler en fonction de la saison).

Ce change est susceptible de servir non seulement en cas d’incontinence passagère mais aussi en cas d’indisposition liée à une maladie.

**Tout doit être marqué au nom de l’enfant ainsi que les vêtements qu’il portera au cours de l’année** (bonnets, casquettes, gants, etc…)

**ASSURANCE SCOLAIRE**

Pour la rentrée, pensez à demander à votre assurance personnelle une attestation pour l’année scolaire 2022– 2023.

Elle doit comporter la responsabilité civile et la prise en charge des dommages corporels que pourrait subir votre enfant.

**COOPERATIVE SCOLAIRE :**

La participation annuelle s’élève à 25 euros pour un enfant

Cette participation a pour but d’organiser des goûters, de financer des sorties, d’acheter du matériel pour les différentes fêtes. Les chèques devront être libellés à l’ordre de l’O.C.C.E (Office central de la coopération à l’école). **Merci !**